

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/45

TELLE QU'É PRONONCÉE

INTERVENTION

DE

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À LA RÉUNION AD HOC
DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES PAYS MEMBRES
DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS,
PORTANT SUR HAÏTI

MANAGUA (Nicaragua)
Le 6 juin 1993

Je souhaite tout d'abord vous dire à quel point il a été inspirant et réconfortant de faire partie de ce groupe, que ce soit pendant les périodes où tout allait bien ou pendant les périodes difficiles. Je suis très reconnaissante au Secrétaire général ainsi qu'au Ministre des Affaires étrangères de Bolivie de leur leadership, et à vous tous de votre amitié et de votre soutien.

Dès le début, il a semblé évident à chacun d'entre nous qu'Haïti constituerait un cas type pour l'Organisation des États américains (OEA). En effet, après l'Engagement de Santiago, Haïti était le premier pays où on arrivait à renverser un gouvernement qui avait été élu par voie démocratique. Cette situation était d'autant plus tragique que nous avons tous répondu à l'appel lancé par les Haïtiens de les aider à organiser des élections libres et équitables, les premières vraies élections à se tenir en Haïti depuis l'accession de ce pays à l'indépendance.

Comme dans le cas du Guatemala, le moins que nous pouvions faire en tant qu'organisme collectif était de soutenir les forces démocratiques en Haïti et, en montrant aux Haïtiens que leur situation nous tient à coeur, les aider à reconquérir leur liberté. Quelque lent et frustrant que soit ce processus, nous nous devons de renouveler notre engagement et de poursuivre dans la même direction avec patience et détermination, jusqu'à ce que notre but soit atteint, jusqu'à ce que le président Aristide soit de retour dans son pays.

Je souhaite en outre exprimer mon admiration et ma reconnaissance pour le courage et la patience dont a fait preuve l'envoyé spécial, M. Dante Caputo, dans l'exercice de son mandat. Je souhaite tout comme lui l'adoption d'une solution qui englobe tous les Haïtiens de bonne foi et jette les bases de la réconciliation nationale. Je tiens à lui réaffirmer à quel point le Canada le soutient dans sa détermination et son dévouement. Je partage son optimisme : le président Aristide sera le premier président déposé à être rétabli dans ses fonctions. Mais à la condition que nous usions tous de notre influence politique pour qu'il en soit ainsi.

Il est à déplorer que les problèmes qui nous ont poussés à intervenir en faveur des Haïtiens subsistent aujourd'hui encore. Ce pays continue de souffrir sous le joug draconien et arbitraire de quelques milliers de soldats et de leurs partisans. On persiste à réprimer le peuple de manière impitoyable et à s'appropriier les richesses publiques. De toute évidence, les interlocuteurs du régime de facto n'ont nullement l'intention d'abandonner. Il faut les y contraindre.

Au moment où nous nous préparons à entamer une nouvelle étape de la lutte pour la démocratie en Haïti, étape qui, j'en suis convaincue, se révélera déterminante, nous devons réitérer notre confiance en M. Caputo, notre représentant auprès du Secrétaire

général, et continuer de seconder ses efforts et d'appuyer le processus dans lequel il s'est engagé.

Il est à mon avis approprié et dans ce cas-ci essentiel que l'OEA collabore avec les Nations Unies pour permettre à la communauté internationale de se servir d'outils qui ne sont pas à la portée d'organisations régionales. Lors de notre dernière réunion en décembre, nous avons adopté la Résolution 4/92 qui mandatait notre Secrétaire général «à explorer la possibilité et l'opportunité de soulever la situation haïtienne à l'attention du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de permettre l'application globale d'un embargo commercial» telle que demandée par l'OEA. Nous maintenons toujours cette Résolution et appuyons fermement les efforts continus de M. Caputo, en tant qu'envoyé des deux secrétaires généraux.

Tous ses voisins l'ont reconnu, la situation actuelle en Haïti constitue une menace pour la paix et l'ordre dans cette région. Des centaines de milliers d'Haïtiens, jeunes et vieux, ont cherché refuge ailleurs. Ils veulent échapper à un ensemble d'éléments qui rendent insupportable la vie dans leur pays. Cette conjoncture est le résultat du traitement cruel et arbitraire qu'a subi, pendant des années, un peuple littéralement tenu dans l'esclavage. Faut-il le rappeler, peu d'entre eux ont fui leur pays après l'élection du président Aristide, mais on estime à 400 000 le nombre d'Haïtiens qui ont quitté la capitale après le coup d'État.

C'est pourquoi mon gouvernement affirme, à l'instar du président Aristide, qu'un embargo total constitue la seule méthode dont nous disposons pour en finir rapidement avec cette situation tragique -- si nous prenons fermement les mesures qui s'imposent.

C'est seulement en démontrant notre vive détermination commune que ceux qui détiennent le pouvoir en Haïti comprendront qu'il n'existe aucune autre solution que la paix négociée qu'offre la communauté internationale.

Laissez-moi vous assurer que le Canada demeurera tout aussi dévoué à la cause du régime démocratique en Haïti, car c'est ce qu'attendent de nous les Canadiens et la majorité des Haïtiens.

Nous croyons que la démocratie est essentielle au développement et nous ne pouvons désormais envisager aucune coopération future avec Haïti, ni aucun autre pays, sans tenir compte des droits de la personne.